



Administrer les vaccins à l'officine

(formation de 7 h 30 conforme à l'arrêté du 4/12/2024

Modules 1 & 2)

Objectifs généraux de la formation	<p>Approfondir ses connaissances sur les vaccins et la politique vaccinale</p> <p>Aborder les conditions à respecter lors de la mise en place de la vaccination en officine</p> <p>Apprendre à pratiquer une injection vaccinale</p>
Compétences à atteindre	<p>Module 1</p> <ul style="list-style-type: none">- connaître les grands principes de la vaccination;- connaître les différents types de vaccins (inactivés, vivants atténués...);- connaître le cadre réglementaire et les objectifs de santé publique en matière de politique vaccinale et le rôle des acteurs institutionnels;- connaître les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective;- connaître les grands principes de pharmacovigilance et le cadre réglementaire de signalements des effets indésirables;- connaître les sources d'information utiles en vaccination- savoir faire face à l'hésitation vaccinale <p>Module 2</p> <ul style="list-style-type: none">- savoir vérifier les critères d'éligibilité;- savoir recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs;- connaître les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI;

	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les différentes étapes de l'administration avec mise en situation pratique des différents modes d'injection par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée (outils de simulation, pratique sous contrôle d'un professionnel de santé ayant acquis ces techniques d'injection); - connaître les modalités de surveillance immédiate et les conseils post-injection; - savoir traiter une réaction anaphylactique - connaître et savoir transmettre des informations au médecin traitant de la personne notamment via les outils dématérialisés de partage et de stockage de documents (Dossier médical partagé, Mon Espace santé, etc.).
Public visé	Pharmaciens, préparateurs en pharmacie, étudiants en pharmacie (3 ^{ème} cycle) et apprentis préparateurs
Prérequis	Travailler ou avoir travaillé en pharmacie d'officine
Programme Module1+ Module2	Module 1 9h – 9h15 : Evaluation initiale 9h15 – 11h45 : La vaccination et la politique vaccinale <ul style="list-style-type: none"> - Historique - Principes généraux (notions d'immunologie) - Enjeux de la vaccination - Classification des vaccins - Composition des vaccins - Les vaccins et la santé publique - Pharmacovigilance et contre-indications - Calendrier vaccinal et nouveautés 2024 - Source d'informations utiles 11h45 – 12h15 : Faire face à l'hésitation vaccinale 12h15 – 12h30 : Evaluation finale Module 1

	<p>Module 2</p> <p>13h30 – 13h45 : Evaluation initiale</p> <p>13h45 – 15h45 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protocole de mise en place de la vaccination à l'officine - Entretien pré-vaccinal - Recueil de consentement du patient - Techniques d'injection - Visualisation de vidéos - Démonstration par le formateur - Prise en charge d'une réaction post-vaccinale - Traçabilité de l'acte vers le médecin traitant et le patient <p>15h45 – 17h15 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercices pratiques (sur simulateur de vaccination) - Cas cliniques <p>17h15 – 17h30 : Evaluation finale</p>
Méthode pédagogique	Alternance d'apports théoriques et d'échanges autour de situations cliniques issues de la pratique et en lien avec les pathologies traitées (cas concrets, jeu de rôles, power point interactif).
Moyens pédagogiques	Salle équipée pour la formation, présentations PowerPoint, vidéoprojecteur, supports de cours, étude de cas pratiques, questionnaires
Modalités d'évaluation	Evaluation initiale : QCM Evaluation des connaissances en fin de formation Questionnaire de satisfaction
Nombre maximum de stagiaires	20
Durée	7 h 30

Intervenants	Carole DEBOST, pharmacienne en officine et formatrice Clément PACIULLO, pharmacien en officine et formateur
Coût de la formation	495 euros HT Financements possibles : OPCO-EP, FIF-PL
Dates et lieu	Jeudi 21 janvier 2025 9h-12h30 / 13h30-17h30 Espace Crusoé – Immeuble le Boréal – 16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon
Modalités et délais d'accès	Présentiel Possibilité de visioconférence pour le module 1 uniquement (formule 2 sur le site internet) Module 2 obligatoire en présentiel Fiche d'inscription à remplir sur le site internet Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et une convention tripartite est signée définissant les délais d'accès. Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'IES se réserve le droit d'annuler une session. La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur qui leur est adressé par mail. Un certificat de formation est remis au participant une fois la facture acquittée après la formation.